

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1882-1883.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE FÉVRIER.

FEUILLETON AU 10 MARS 1883.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 1. | 13755. | <p>Par pétition datée d'Ypres, le 14 décembre 1883,</p> <p>Des habitants d'Ypres demandent le maintien d'une seconde chapellenie à l'église de Saint-Martin dans cette ville.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 2. | 13768.
13769.
13776.
13806.
13807.
13842.
13843. | <p>Par pétition datée de Curfoz, le 30 janvier 1883,</p> <p>Des habitants de Curfoz demandent le maintien de la chapellenie existant dans cette localité.</p> <p>Demande semblable de conseillers communaux de Mont-le-Bon, Westmalle; d'habitants de Longhier, Lescheret Merny, Nandrin, Havrenne; de membres du conseil communal d'Opvelp.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 3. | 13858. | <p>Par pétition datée de Warneton,</p> <p>Des habitants de Warneton demandent le maintien d'une seconde chapellenie dans cette ville.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4.	13758.
----	--------

Par pétition datée de Bruges, le 24 janvier 1883,

Les président et secrétaire de la section du « Davidsfonds », à Bruges, présentent des observations contre la substitution, dans les documents officiels, des termes *Nederland*, *Nederlandsch*, *Nederlander* à ceux de *Vlaanderen*, *Vlaamsch*, *Flaming*.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

5.	13774.
----	--------

Par pétition datée de Bruxelles, le 23 janvier 1883,

Les président et secrétaire du comité des griefs de la section du « Willemsfonds », à Bruxelles, demandent que les inscriptions sur les billets de banque et les monnaies y figurent dans les deux langues.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

6.	13899.
----	--------

Par pétition datée de Gand, le 24 février 1883,

13850.	Les président et secrétaire du « Snellaertskring », à Gand, prient la Chambre d'user éventuellement de l'initiative parlementaire pour combler, au cours de la session actuelle, les lacunes de la loi du 17 août 1873, réglant l'emploi de la langue néerlandaise en matière répressive, dans le sens indiqué par la conférence flamande du barreau gantois.
13866.	
13891.	
13913.	

Même demande des président et secrétaire du « Davidsfonds », à Malines; de la société « De Wijngaard », à Bruxelles; de la société « De Lischbloem », à Malines; du président du comité des griefs de la section du « Willemsfonds », à Bruxelles; d'habitants de Lierre.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

7.	13811.
----	--------

Par pétition datée de Louvain,

13839.	Des habitants de Louvain demandent l'abolition du tirage au sort et la création d'une armée de volontaires. Ils prient la Chambre de donner à la langue néerlandaise la place qui lui revient devant les tribunaux, dans l'enseignement public, dans les actes de l'état civil, les inscriptions sur les monuments, les monnaies, les timbres-poste, les imprimés, avis, adjudications, affiches, feuilles officielles, les procès-verbaux, les déclarations des témoins. Ils demandent, en outre,
--------	--

13860.	Des habitants de Louvain demandent l'abolition du tirage au sort et la création d'une armée de volontaires. Ils prient la Chambre de donner à la langue néerlandaise la place qui lui revient devant les tribunaux, dans l'enseignement public, dans les actes de l'état civil, les inscriptions sur les monuments, les monnaies, les timbres-poste, les imprimés, avis, adjudications, affiches, feuilles officielles, les procès-verbaux, les déclarations des témoins. Ils demandent, en outre,
--------	--

13914.	Des habitants de Louvain demandent l'abolition du tirage au sort et la création d'une armée de volontaires. Ils prient la Chambre de donner à la langue néerlandaise la place qui lui revient devant les tribunaux, dans l'enseignement public, dans les actes de l'état civil, les inscriptions sur les monuments, les monnaies, les timbres-poste, les imprimés, avis, adjudications, affiches, feuilles officielles, les procès-verbaux, les déclarations des témoins. Ils demandent, en outre,
--------	--

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

qu'on n'envoie plus en pays flamand des fonctionnaires ignorant la langue du peuple.

Même demande d'habitants d'Anvers, Malines.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.*

8. 13844. Par pétition datée de Bruxelles, le 13 février 1883,
13849. Le président du comité des griefs de la section du
13861. « Willemsfonds », à Bruxelles, demande que le *Moni-*
13867. *teur belge* paraisse dans les deux langues.

13869. Même demande du sieur Willems, à Maldeghem ; des
13893. président et secrétaire de la section du « Willems-
fonds », à Termonde ; de la société « Volksbelang »,
à Anvers ; « De Lischbloem », à Malines ; « De Wijngaard », à Bruxelles ; « 't Zal wel gaan » et « Willemsfonds », à Gand ; d'habitants de Saint-Nicolas, Looz, Anvers, Quaedmehelen, Lierre, Grammont ; du bourgmestre d'Overwinden ; du collège échevinal de Laer ; du conseil communal d'Oost-Nieuwkerke, Houthem, Lommel, Houthalen, Kleinebrogel, Wellen, Op-Grimby, Zedelghem, Clemskerke, Vlissegheem, Mariakerke, Borgerhout ; des administrations communales de Bredene, Kessenich.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

9. 13786. Par pétition datée de Liège, le 31 janvier 1883,
Le sieur Casteleyn, ancien ouvrier au chemin de fer de l'État, demande le remboursement des sommes qu'il a versées à la caisse de secours.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.*

10. 13787. Par pétition datée de Bouillon, le 28 janvier 1883,
Des habitants de Bouillon demandent que la chasse à la bécasse soit autorisée à l'époque du passage de ce gibier, au moins dans le Luxembourg.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

11. 13796. Par pétition datée de Neufchâteau, en février 1883,
13820. Des habitants de Neufchâteau demandent que la
13873. chasse (ou tout au moins l'affût) à la bécasse soit autorisée au printemps.

Même demande d'habitants de Namur, Clavier,

Numéros du bulletin.	Numéros du registre des pétitions.
----------------------------	--

Lustine, Ocquier, Liège, Huy, Houffalize, Saint-Hubert, Anvers, Bruxelles, Nivelles, Arlon, Nandrin, Virton, Fosses, Soignics, Binche et de deux communes non dénommées.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

12. 13759. Par pétition datée de Villers-sur-Lesse, le 1^{er} février 1883,
13778.

13787. L'administration communale de Villers-sur-Lesse
13793. demande le prompt achèvement du réseau de chemins de fer namurois-luxembourgeois.

Même demande de l'administration communale de Sinsiu; d'habitants de Morhet, Robelmont, Erezée, Limerlée, Mussy-la-Ville; des administrations communales de Opont, Halanzy; de membres de l'administration communale de Bastogne, Longwilly, Bertrix. Bellefontaine, Beausaint, Aubange; de membres du conseil communal de Felenne; de membres du conseil communal et d'habitants de Florenville, Muno, Haut-Fays, Messancy, Nassogne, Porcheresse, Villers-la-Loue, Hermont, Vielsalm, Veschaux; des président et secrétaire de la commission provinciale d'agriculture du Luxembourg.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

13. 13762. Par pétition datée de Deurne, le 29 janvier 1883,
Des habitants de Deurne demandent l'abolition des servitudes militaires dans cette commune.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

14. 13767. Par pétition datée de Liège, le 31 janvier 1883,
Le sieur Dehare demande la liberté du notariat.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

15. 13770. Par pétition datée de Bruxelles, le 6 février 1883,
Le sieur Liëtar se plaint des procédés de la police à son égard.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

16. 13772. Par pétition datée d'Etterbeek, le 4 février 1883,
Le sieur Van Swynck se plaint de la violation des règlements de police par les officiers qui chevauchent sur les trottoirs non pavés de l'avenue d'Auderghem.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

- | Numéros
du
feuillet. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|----------------------------|--|---|
| 17. | 13779. | Par pétition datée de Hingene, le 4 février 1883, |
| | 13823. | Des habitants de Hingene demandent l'abolition du |
| | 13830. | tirage au sort et la création d'une armée de volontaires. |
| | 13854. | Même demande d'habitants d'Austruweel, Deurne, |
| | 13865. | Berchem, Borgerhout, Merxem, Anvers, Malines et |
| | 13915. | Rupelmonde. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i> |
| 18. | 13784. | Par pétition datée de Bruxelles, en novembre 1882, |
| | 13827. | Des habitants de Bruxelles demandent que le chemin |
| | | de fer projeté d'Anvers vers la ligne de Turnhout- |
| | | Tilbourg, par Brecht et Hoogstracten, touchant au sud |
| | | d'Hoogstracten et de Wortel, se dirige par la vallée de |
| | | la Marck sur le pont de Papenvoort à la limite des |
| | | communes de Wortel et de Ryckevorsel, pour aboutir |
| | | à la station frontière existant de Weelde-Merxplas. |
| | | Même demande d'habitants d'Anvers. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i> |
| 19. | 13863. | Par pétition datée de Weelde, le 19 février 1883, |
| | | Le conseil communal de Weelde demande la construc- |
| | | tion d'un chemin de fer d'Anvers à Tilbourg, par |
| | | Hoogstracten. |
| | | Même demande du conseil communal de Ravels. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i> |
| 20. | 13840. | Par pétition datée de Chevetogne, le 23 février 1883, |
| | 13883. | Le conseil communal de Chevetogne demande le |
| | | prompt achèvement du réseau de chemins de fer |
| | | namurois-luxembourgeois, notamment la construction |
| | | d'une ligne raccordant Dinant au Luxembourg. |
| | | Même demande des conseils communaux de Fine- |
| | | vaux, Anhée, Sorinnes, Hour et du conseil communal |
| | | d'une localité non dénommée. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i> |
| 21. | 13785. | Par pétition datée de Geest-Gerompont, le 7 fé- |
| | 13852. | vrier 1883, |
| | 13887. | Des habitants de Geest-Gerompont-Petit-Rosière |

Numéros
du
bulletin

Numeros
du registre des
pétitions.

demandent qu'on ne capte pas les eaux de la Gête pour les diriger vers Bruxelles.

Même demande d'habitants d'Orbais, Thoremblais-Saint-Trond et Bomal.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

22. 13788. Par pétition datée d'Élouges, le 7 février 1883,
13813. Des membres du conseil communal et des habitants
13834. d'Élouges demandent le prompt achèvement du che-
13892. min de fer de Frameries à Chimay, en faisant exécuter,
13912. à bref délai, la section de Frameries à Beaumont, ainsi
que le prolongement de Chimay à la frontière française
vers Rocroy et la halte du Tremblois.

Même demande des conseils communaux de La Buis-
sière, Noirechain, Pâturages, Warquignies, Engies; de
membres des conseils communaux de Bersillies-l'Ab-
baye et Audregnies.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

23. 13876. Par pétition datée de Glimes,
Le bourgmestre de Glimes demande qu'on ne capte
pas les eaux de la vallée de la Gête pour les diriger
vers Bruxelles.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

24. 13780. Par pétition datée de Saint-Gilles, le 7 février 1883,
Le sieur Janssens demande que les cessions d'études
de notaires, à prix d'argent, ne soit plus validées par
des nominations notariales, sauf les cessions de père
à fils.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

25. 13782. Par pétition datée de Liège, en décembre 1882,
Des membres du cercle « Les Grelots Progressistes »,
à Liège, demandent l'abrogation de l'article 4 de la loi
du 1^{er} juillet 1879 sur l'enseignement primaire.

*DÉCISION : Dépôt sur le bureau pendant la discussion
du budget de l'Instruction publique.*

26. 13785. Par pétition datée d'Ingelmunster, le 7 février 1883,
Le sieur Guesnet demande que toute personne qui
s'embarque dans un port belge ait à sa disposition une

Numeros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

ceinture de sauvetage en liège, quel que soit le pavillon du navire.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

27. 13786. Par pétition datée de Bastogne, en février 1883,
Des habitants de Bastogne demandent que la chasse (ou tout au moins l'affût) à la bécasse soit autorisée au printemps.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

28. 13789. Par pétition datée de Gand, le 31 janvier 1883,
Les président et secrétaire de la Société des pensionnés civils de l'arrondissement de Gand prient la Chambre de voter, sans retard, une loi augmentant les pensions civiles.

DÉCISION : *Dépôt sur le bureau pendant la discussion du budget de la dette publique.*

29. 13791. Par pétition datée de Mariembourg, le 7 février 1883,
L'administration communale de Mariembourg demande que l'école préparatoire d'entrée à l'école militaire pour les fils de fonctionnaires et d'officiers, projetée par M. le Ministre de la Guerre, soit installée dans les locaux affectés précédemment à l'école régimentaire du 1^{er} régiment de chasseurs à pieds, à Mariembourg.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

30. 13792. Par pétition datée d'Opont, en février 1883,
L'administration communale d'Opont prie la Chambre de faire statuer, au cours de la session actuelle, sur la direction à donner au chemin de fer d'Athus à la Meuse, à partir de Gedinne vers Gembloux.
Même demande de membres des conseils communaux de Jehonville, Our, Framont, Fays-les-Veneurs et Paliseul.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

31. 13794. Par pétition datée de Paliseul, le 13 décembre 1882,
Des habitants de Paliseul se plaignent des procédés du bourgmestre de cette localité en matière d'inhumation.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

- | Numéros
du
feuillet | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|---------------------------|--|--|
| 32. | 13799. | <p>Par pétition datée d'Offagne, le 12 février 1883.</p> <p>Des habitants d'Offagne demandent la construction d'une station sur le chemin de fer projeté d'Athus à la Meuse, au lieu où le Gouvernement a fait réserver un palier de 450 mètres, près d'Offagne.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.</i></p> |
| 33. | 13804. | <p>Par pétition datée de Walcourt, le 7 février 1883,</p> <p>Le sieur Beaude réitère sa demande d'établissement d'un impôt sur les célibataires âgés de vingt-cinq à cinquante ans, du sexe masculin et dépourvus d'infirmités les rendant impropres au travail.</p> <p><i>DÉCISION : Ordre du jour.</i></p> |
| 34. | 13805. | <p>Par pétition datée de Willerzée, le 10 février 1883,</p> <p>Des membres du conseil communal de Willerzée se plaignent itérativement des agissements du curé de cette paroisse et demandent qu'on lui retranche la moitié de son traitement.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 35. | 13901. | <p>Par pétition datée de Noville, le 24 février 1883,</p> <p>Des habitant de Noville se plaignent itérativement des agissements du curé de cette paroisse et demandent que des mesures soient prises à son égard.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 36. | 13808. | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 12 février 1883,</p> <p>Le sieur Scheunemann soumet un projet de Bourse de l'industrie internationale.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i></p> |
| 37. | 13809. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 10 février 1883,</p> <p>Le sieur Vanham se plaint de la ressemblance qui existe entre la tenue des intendants militaires et celle des agents de police.</p> <p><i>DÉCISION : Ordre du jour.</i></p> |
| 38. | 13810. | <p>Par pétition datée de Noirefontaine, le 8 février 1883,</p> <p>Le sieur Couvert, ex-garde forestier, demande à</p> |

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| | | être réintégré dans ses fonctions au triage de Noirefontaine.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i> |
| 39. | 13817. | Par pétition datée de Gheel, le 13 février 1883,
Le sieur Jacobs, à Gheel, demande qu'une enquête soit ouverte sur les agissements du secrétaire communal de cette localité.
<i>DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.</i> |
| 40. | 13818. | Par pétition datée de Hougaerde, le 14 février 1883,
La veuve Tolleti demande que son fils Constant ne soit pas désigné pour le service militaire.
<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |
| 41. | 13819. | Par pétition datée de Looz-la-Ville, le 28 janvier 1883,
Des habitants de Looz-la-Ville demandent le maintien du traitement vicarial à l'aumônier des hospices de cette localité.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 42. | 13822. | Par pétition datée de Focant, le 12 février 1883,
Le sieur Pémers, à Focant, se plaint du retard apporté à la nomination d'un secrétaire et d'un receveur communal de cette localité, ainsi qu'à la vérification des comptes communaux depuis dix ans.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i> |
| 43. | 13826. | Par pétition datée de Gheel, le 12 février 1883,
Des habitants de Gheel demandent que le chef-lieu de canton de justice de paix établi à Moll soit transféré à Gheel.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 44. | 13828. | Par pétition datée de Laroche, le 13 février 1883,
Le conseil communal de Laroche prie la Chambre de voter un crédit pour le curage de l'Ourthe.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i> |
| 45. | 13829. | Par pétition datée d'Anvers,
Des fabricants et marchands de tabacs et cigares, |

Numéros
du
feuilletonNuméros
du registre des
pétitions.

à Anvers, demandent la prise en considération des réformes du contrôle en douane préconisées par le sieur Scheunemann.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

46. 13847. Par pétition datée de Porcheresse, le 7 janvier 1883,
Les conseils communaux de Porcheresse, Daverdisse, Gembes, Haut-Fays, Redu et Transinne demandent que l'essartage soit accordé à ces communes en 1883.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances.*

47. 13856. Par pétition datée de Malines, le 19 février 1883,
Le sieur De Poortere demande que les prêtres soient obligés de se servir de la langue du peuple, au lieu du latin, dans les divers services religieux.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

48. 13871. Par pétition datée de Saint-Gilles,
Les président, secrétaire et membres de la Société des collecteurs des écoles catholiques de Saint-Gilles (Bruxelles), demandent que le déficit du Trésor soit comblé par la suppression des traitements affectés aux instituteurs et institutrices officiels dont les écoles ne comptent que peu ou point d'élèves.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

49. 13872. Par pétition datée de Bruges, le 20 février 1883,
Le sieur Pladys demande que l'arrêté permettant de décorer de la croix commémorative de 1830 ceux qui ont pris volontairement les armes avant le 4 février 1831, soit étendu à ceux qui ont combattu pour la patrie jusqu'au mois de septembre 1831.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

50. 13875. Par pétition datée de Verviers, le 21 février 1883,
Le sieur Jacquet, à Verviers, demande la suppression du passage à niveau du chemin de fer de la rue du Pont dans cette ville.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.*

- | Numéros
du
feuillet | Numéro
du registre des
pétitions. | |
|---------------------------|---|--|
| 51. | 13877. | Par pétition datée d'Anvers, en novembre 1882,
Des négociants d'Anvers demandent l'application des réformes du contrôle en douane préconisées par le sieur Scheunemann.

<i>DÉCISION : Renvoi à ¹¹. le Ministre des Finances.</i> |
| 52. | 13879.
13900.
13919. | Par pétition datée de Bruxelles, le 20 février 1883,
Des habitants de l'arrondissement de Bruxelles demandent la suppression des traitements des instituteurs et institutrices des écoles officielles, qui ne comptent que peu ou point d'élèves.
Même demande d'habitants d'Olloy, Bastogne, Cluysen, Viesville; des président et secrétaire de la « Vlaamsche katholieke Wacht », à Malines.

<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |
| 53. | 13896. | Par pétition datée de Tongres. en février 1883.
Des habitants de Tongres demandent que les communes soient dispensées de participer aux frais de l'enseignement primaire officiel. quand aucun élève ne fréquente l'école publique.

<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |
| 54. | 13897. | Par pétition datée de Binche, le 22 février 1883,
Des habitants de Binche demandent la suppression des traitements des instituteurs officiels, dont les classes ne contiennent pas d'élèves et de n'accorder aux autres qu'un traitement en rapport avec le nombre d'enfants qu'ils instruisent.
Même demande d'habitants de Hansbeke.

<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |
| 55. | 13903. | Par pétition datée de Lierré, le 23 février 1883,
Des habitants de Lierré demandent la diminution du budget de l'instruction publique et la suppression des traitements des instituteurs officiels sans élèves.

<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |
| 56. | 13911. | Par pétition datée de Caprycke, le 26 février 1883,
Des habitants de Caprycke demandent la diminution des traitements des instituteurs en chef et la suppression de ceux des instituteurs sans élèves.

<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |

Numéros du feuilleton.	Numeros du registre des pétitions.
------------------------------	--

57.

43924.

Par pétition datée d'Eccloo,

Des habitants d'Eccloo demandent qu'on supprime les traitements des instituteurs officiels sans élèves ; que le nombre et les traitements des instituteurs soient proportionnés au nombre d'élèves ; que les frais d'entretien des écoles neutres soient supportés par ceux qui en veulent le maintien, et que le nombre des inspecteurs de l'enseignement primaire soit limité à trois par province.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

58.

43880.

Par pétition datée de Dion, le 23 février 1883,

Le sieur Bertrand demande qu'une loi interdise au clergé, aux fabriques d'église et aux couvents de recevoir des legs en immeubles, dans un cas déterminé.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

59.

43881.

Par pétition datée de Malines, le 18 février 1883,

Des habitants de Malines demandent que le clergé soit obligé de se servir de la langue du peuple, au lieu du latin, dans les divers services religieux.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

60.

43882.

Par pétition datée de Looz-la-Ville, le 18 février 1883,

Des habitants de Looz-la-Ville demandent la prompte amélioration de la route qui relie la gare au centre de cette commune et à la route de Tongres à Saint-Trond.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

61.

43883.

Par pétition datée de Lichtervelde, le 22 février 1883,

La veuve Wancket demande le prompt remboursement des 200 francs qu'elle a versés à la caisse de remplacement pour son fils Félix.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

62.

43888.

Par pétition datée de Bertrix, le 22 février 1883,

Le sieur Belche, à Bertrix, demande une enquête sur le retrait, par l'autorité communale, du droit d'affouage à la veuve Corbisier.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 63. | 13889. | <p>Par pétition datée de Limerlé, le 23 février 1883,</p> <p>Les membres du conseil communal de Limerlé demandent l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Bastogne à Gouvy et la construction du bâtiment de station de Limerlé.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i></p> |
| 64. | 13894. | <p>Par pétition datée de Schaerbeek, le 22 février 1883,</p> <p>Le conseil communal de Schaerbeek demande une réforme des lois qui régissent les rapports des communes et des fabriques d'églises, dans le sens d'une séparation complète des pouvoirs publics et des églises.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 65. | 13898. | <p>Par pétition datée de Morlanwelz, le 22 février 1883,</p> <p>La dame Bardeau demande que son mari, gendarme à Charleroi, soit réhabilité d'une punition de huit jours de cachot qu'il n'aurait pas méritée.</p> <p>DÉCISION : <i>Ordre du jour.</i></p> |
| 66. | 13902. | <p>Par pétition datée de Neufchâteau, le 22 février 1883,</p> <p>Des instituteurs du canton scolaire de Neufchâteau demandent à être rétribués par l'État.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction Publique.</i></p> |
| 67. | 13905. | <p>Par pétition datée de Breedene, le 24 février 1883,</p> <p>Le sieur Hussenne demande que le règlement de police du sas Slykens sur la fermeture des débits de boissons soit appliqué.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i></p> |
| 68. | 13906. | <p>Par pétition datée d'Aywaille, le 25 février 1884,</p> <p>Le sieur Breuers se plaint des nombreuses collectes faites dans l'église d'Aywaille par le curé de cette paroisse.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 69. | 13907. | <p>Par pétition datée de Frameries, le 19 février 1883,</p> <p>La veuve du sieur Dufrasne, combattant de 1830 et décoré de la croix de fer, sollicite une pension.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.</i></p> |

- | Numéros
du
feuilleton | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|-----------------------------|--|--|
| 70. | 13908. | Par pétition datée de Bruges, le 8 février 1873,
Des géomètres et des surnuméraires du cadastre, à
Bruges, demandent la revision des traitements des
géomètres.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i> |
| 71. | 13909. | Par pétition datée d'Anvers,
Des négociants, à Anvers, demandent l'application
des réformes du contrôle en douane préconisées par
le sieur Scheunemann
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i> |
| 72. | 13910. | Par pétition datée d'Opont, le 25 février 1883,
Le sieur Droguest, instituteur pensionné, à Opont,
demande que le secours qui lui a été accordé antérieu-
rement lui soit continué en 1883.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction
Publique.</i> |
| 73. | 13921. | Par pétition datée de Houthem (Furnes), le 22 fé-
vrier 1883,
Le conseil communal de Houthem-lez-Furnes,
demande que les frais de toutes les wateringues soient
compris dans les dépenses à faire par l'État, sauf répar-
tition ultérieure entre toutes les communes du royaume.
<i>DÉCISION : Ordre du jour.</i> |

